

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES

BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 42



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work- Fatherland

ADAMAOUA REGION

REGIONAL COUNCIL FOR ADAMAOUA

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL PUBLIC TENDER BOARD

PO BOX: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 42

AUTORITE CONTRACTANTE : PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE
L'ADAMAOUA
COMMISSION DE PASSATION : COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ADAMAOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/2026/CR-AD/SG/CIPMP DU 28 MAI 2026

PAYS : *Cameroun*

NOM DU PROJET : *Projet de Gouvernance Locale et de Communautés résilientes*

Marché : *Travaux de construction d'un Pont à deux travées 18 ml de portée et 8 mètres de large sur la rivière ANAM au PK32+900 de la route Régionale R0803, Commune de Martap, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.*

No Crédit: *Crédit IDA N°72130- CM*

No Référence : *N° 007/2026/CR-AD/SG/CIPMP DU 28 MAI 2026*

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec le Conseil Régional de l'Adamaoua pour la réalisation des infrastructures communautaires et intercommunales. A cet effet, le Conseil Régional de l'Adamaoua a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux **Travaux de construction d'un Pont à deux travées 18 ml et 8 mètres de large sur la rivière ANAM au PK32+900 de la route Régionale R0803, Commune de Martap, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.**

2. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**. Une description des critères de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire est précisée dans la section III (Critères d'évaluation et de qualification).
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » *édition de novembre 2020* de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Conseil Régional de l'Adamaoua, Email : sigamp_crad@gmail.com** et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous sur le site COLEPS.
5. Dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres le Dossier de Passation des Marchés (DAO) sera rendu public à tous les soumissionnaires, soit à leur demande auprès du Conseil Régional ou UGP/UCR PROLOG soit à travers le lien internet indiqué dans l'Appel d'Offres.
- 5.1 Toute soumission ne sera recevable que si elle présente une quittance de versement¹ non remboursable de **cent cinquante mille (150. 000) Francs CFA** auprès de *la banque Afriland First Bank Cpte N° 10005-00019-06988741001-31 ouvert au nom du Conseil Régional de l'Adamaoua*. Ce reçu devra clairement identifier le soumissionnaire. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté et téléchargé en ligne via les sites du Conseil Régional de l'Adamaoua ou du PROLOG/ MINDDEVEL.
6. L'offre rédigée en français devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 30 juin 2026 à 14 heures 00, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur une clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » en plus de la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/2026/CR-AD/SG/CIPM DU

28 MAI 2026

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Taille et format des fichiers

- Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
 - 5 MO pour l'Offre Administrative ;
 - 15 MO pour l'Offre Technique ;
 - 5 MO pour l'Offre Financière.
- Les formats acceptés sont les suivants :
 - Format PDF pour les documents textuels ;

¹ Le prix demandé est destiné à défrayer le Maître d'Ouvrage du coût d'impression, du courrier d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Un montant de 50 à 300 USD ou équivalent est réputé raisonnable.

- *JPEG pour les images.*
 - *Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.*
7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre établie par une banque de premier ordre ou un établissement non bancaire agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en fin du DAO, pour un montant de **quatre millions quatre cent mille sept cent soixante-cinq (4 400 765) Francs CFA.**
 8. Conformément au Plan de Passation des Marchés : « Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
 9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Conseil Régional de l'Adamaoua, sis à Ngaoundéré centre administratif, Boîte Postale : 542 Ngaoundéré, Tél : +237 222 252 641, E-mail: sigamp_crad@gmail.com avec copie à prologucra@gmail.com

Ampliations :

- PROLOG
- DR/MINDDEVEL
- DR/MINMAP
- ARMP
- CIPM
- AFFICHAGE
- CHRONOS
- ARCHIVES

Ngaoundéré, le 28 mai 2026

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL,
MAITRE D'OUVRAGE



ALIOU ISSA